

**Décision du 9 mai 2017 portant délégation de signature (Casier judiciaire national)
NOR : JUST1714725S**

Le sous-directeur par intérim, chef du service du Casier judiciaire national, service à compétence nationale,

Vu le décret 81-1003 du 6 novembre 1981 pris pour l'application de la loi n°80-2 du 4 janvier 1980 relative à l'automatisation du casier judiciaire et modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale ;

Vu l'arrêté du 4 octobre 1993 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 13 octobre 1994 relatif au service du Casier judiciaire national, modifié par l'arrêté du 9 juillet 2008 fixant l'organisation du service du Casier judiciaire national ;

Vu le décret n°2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du gouvernement ;

Vu la décision du 24 avril 2017 portant désignation pour assurer l'intérim du chef de service du Casier judiciaire national ;

Vu la convention de délégation de gestion relative à la gestion du BOP/VO Casier judiciaire national du programme 166 « justice judiciaire » signée le 14 mars 2016 ;

DÉCIDE

Article 1

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du chef du Casier judiciaire national tous les actes relatifs à l'engagement, la liquidation et la mise en paiement des opérations de dépenses et de recettes relatives au fonctionnement courant du service du Casier judiciaire national et des services du secrétariat général du ministère de la justice implantés sur le site nantais du ministère de la justice à :

Mme Edith SEVILLA, conseillère d'administration, cheffe du bureau des affaires administratives et de la valorisation des ressources,

Mme Mireille GALBRUN, attachée hors classe d'administration, responsable de la section personnel, adjointe au chef du bureau des affaires administratives et de la valorisation des ressources,

Mme Séverine BOISROBERT, attachée principale, responsable de la section financière et marchés publics.

Article 2

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du chef du Casier judiciaire national tous marchés publics, accords-cadres, de travaux, de fournitures et services, relatifs aux dépenses d'investissement et de fonctionnement courant du service du Casier judiciaire national et des services du secrétariat général du ministère de la justice implantés sur le site nantais du ministère de la justice à :

Mme Edith SEVILLA, conseillère d'administration, cheffe du bureau des affaires administratives et de la valorisation des ressources,

Mme Mireille GALBRUN, attachée hors classe d'administration, responsable de la section personnel, adjointe au chef du bureau des affaires administratives et de la valorisation des ressources,

Mme Séverine BOISROBERT, attachée principale, responsable de la section financière et marchés publics.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel.

Fait le 9 mai 2017.

Le magistrat,
Chef du service du Casier judiciaire national
par intérim,

Marie Valérie ALBERT